

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROCÈS-VERBAL
Séance publique – 19 h**

07^e SÉANCE

2006-10-19

DATE : Le 19 octobre 2006

HEURE : 18 h

LIEU : salle des comités, Maison du Citoyen

PRÉSENCES : Martin, Patrice, conseiller municipal, président
Riel, Alain, conseiller municipal, membre
Thérien, Frank, conseiller municipal, membre
Bachand, Valérie-Anne, membre citoyenne
Chaurette, Éric, membre citoyen
Grégoire, Marie, membre citoyenne
Lecavalier, Cindy, membre citoyenne
Podszfinski, Catherine, membre citoyenne
Poissant, Louis-Marie, membre citoyen

Membre d'office :

Bouvier, Luc, représentant, Cabinet du maire

Personnes-ressources :

Morin, Roland, directeur, MTPE

Lambert, André, directeur adjoint, MTPE

Nadeau, Jacques, directeur, Service de l'environnement

Dagenais, Suzanne, chef, Planification stratégique

Laflamme, Chantal, secrétaire

ABSENCES : Boutet, Éric, chef de division, Service d'urbanisme
Crousset, Annie, représentante, Direction générale
Roy, Marc-André, coordonnateur, Planification stratégique
Cerveney, Louise J., membre citoyenne
Desroches, Nicole, membre citoyenne

DISTRIBUTION : Aux membres de la commission, au maire, au directeur général
aux personnes-ressources, au greffier et aux archives

PRÉSIDENT

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-10-19

PROCÈS-VERBAL DE LA 07^e SÉANCE

SÉANCE PUBLIQUE

1. Ouverture

Le président ouvre la séance à 19 h et dépose l'ordre du jour.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Documents déposés aux membres :

- Projet de résolution - Qualité de l'air – pétition à l'Environmental Protection Agency des États-Unis ;
- Présentation de l'Association pour l'environnement du quartier Limbour (APEL) ;
- Présentation – Coalition of Residents' Associations/Ottawa Riverkeeper.

Sujets présentés verbalement aux membres :

- Politique environnementale ;
- Mise à jour du volet de la programmation 2006 – plantation de 100 000 arbres.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2006

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Parole aux citoyens

1. Demande

Un citoyen demande de protéger la forêt Boucher et d'en faire un espace naturel en milieu urbain. Il s'interroge sur la lenteur de la Ville à agir dans ce dossier. Un suivi sera fait auprès du Service d'urbanisme pour ce dossier.

2. Demande

Un citoyen demande que la forêt Boucher soit protégée, qu'elle devienne un endroit d'observation des oiseaux et sécuritaire.

5. Présentation – Coalition of Residents' Associations/Ottawa Riverkeeper

M. Sylvain Ouellet, président de la Coalition des Associations de Résidants (CRA), madame Cathy Stewart, porte-parole de CRA et madame Delphine Hasle, directrice des relations externes, Sentinelle Outaouais/Ottawa Riverkeeper, déposent deux présentations aux membres de la commission.

La première présentation de la Coalition des Associations de Résidants (CAR) et Sentinelle Outaouais contient : la représentation de la Coalition (3,000 foyers), les associations membres, la mission, l'origine de l'organisation, les buts et objectifs. La Coalition lance le défi de devenir le premier groupe communautaire au Québec à supporter Sentinelle Outaouais et de développer une approche communautaire avec les résidants du secteur d'Aylmer.

La deuxième présentation présentée par madame Delphine Hasle, contient : la mission de Sentinelle Outaouais, l'importance de la rivière Outaouais pour la Ville, les buts et objectifs, les raisons de la Ville de Gatineau de soutenir l'organisme et les collaborations possibles.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-10-19

PROCÈS-VERBAL DE LA 07^e SÉANCE

La Coalition demande à la Ville de Gatineau de supporter et parrainer Sentinelle Outaouais, de financer l'organisme pour un montant de 5000 \$ en 2006 ainsi qu'un engagement similaire pour une période de trois ans.

Recommandation et suivi

Le président mentionne qu'une analyse de la demande sera faite pour un suivi - responsable : Service de l'environnement.

6. Présentation de l'Association pour l'environnement du quartier Limbour (APEL)

Madame Diane Paré, présidente de l'Association pour l'environnement du quartier Limbour (APEL) dépose une présentation sur le marais de Touraine aux membres de la commission.

L'objectif de la présentation est de sensibiliser les membres de la commission sur la réalité environnementale du marais de Touraine. La présentation contient : l'historique, les activités humaines, les richesses fauniques et environnementales, la problématique actuelle, les conséquences, les actions de l'organisme et les recommandations.

L'APEL demande que le marais de Touraine soit déclaré aire de conservation naturelle au plan d'urbanisme, que le site soit protégé et entretenu, qu'il devienne un projet pilote d'une gestion responsable avec la participation des citoyens.

Recommandation et suivi

Le président mentionne que cette demande sera déposée auprès du Service d'urbanisme pour un suivi - responsable : Module des travaux publics et environnement.

7. Politique environnementale

Le directeur du Service de l'environnement mentionne qu'une synthèse des politiques environnementales des autres villes ainsi que le recueil des priorités sont terminés. Il reste à compléter la grille des pistes recommandées. L'avancement du dossier sera présenté à la prochaine rencontre de la commission.

Recommandation et suivi

Le président demande un suivi du dossier à la prochaine rencontre de la commission - responsable : Service de l'environnement.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-10-19

PROCÈS-VERBAL DE LA 07^e SÉANCE

8. Mise à jour du volet de la programmation 2006 – plantation de 100 000 arbres

Le directeur du Service de l'environnement informe les membres que l'objectif de plantation est de 40 000 arbres par année pour 2007 à 2009. 15 000 pousses ont été plantées et une autre centaine d'ici la fin de l'année, en plus de ceux du MTQ. Environ 20 000 arbres auront été plantés sur le territoire de la ville cette année.

Dans les projets à venir, il mentionne la plantation d'arbres au lac Beauchamp au printemps, définir les grandes orientations et les espèces d'arbres. Un rapport sera déposé aux membres du conseil municipal en fin d'année.

Recommandation et suivi

Le président demande un suivi du dossier à la prochaine rencontre de la commission - responsable : Service de l'environnement.

9. Qualité de l'air – pétition à l'Environnement Protection Agency des États-Unis

Le directeur du Service de l'environnement rappelle la correspondance du maire de Toronto au maire de Gatineau, déposée à la séance du 31 août 2006, concernant une pétition initiée par le Sierra Legal Defence Fund dans le but de diminuer ou faire cesser les émissions atmosphériques nocives provenant des centrales thermiques au charbon exploitées dans les états américains de la vallée de l'Ohio.

Il dépose le projet de résolution qui se lit comme suit :

« **CONSIDÉRANT QUE**, en vertu de l'article 115 du *Clean Air Act* des États-Unis, tout canadien dont la santé ou le bien-être est menacé par des polluants atmosphériques originaires des États-Unis peut pétitionner l'administration de l'*environmental Protection Agency* (EPA) afin de prévenir ou faire cesser la menace;

CONSIDÉRANT QUE le *Sierra Legal Defence Fund* a déposé une telle pétition, le 17 juin 2005, afin de prévenir ou faire cesser la pollution atmosphérique des 250 centrales thermiques au charbon qui sont opérées dans les états de la vallée de l'Ohio, aux États-Unis ;

CONSIDÉRANT QUE ces centrales ont rejeté, en 2002, une masse totale de l'ordre de 4,5 Mt de dioxyde de soufre (SO₂), de 1,5 Mt d'oxydes d'azote (NO_x) et de 725 Mt de gaz carbonique (CO₂), contribuant ainsi significativement aux phénomènes des précipitations acides et de smog dans l'axe Québec-Windsor et aussi au réchauffement du climat;

CONSIDÉRANT QUE les villes de Windsor et Toronto se sont jointes à la pétition et que cette dernière a invité la ville de Gatineau à faire de même;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Gatineau se situe à l'intérieur du panache de diffusion des contaminants de ces centrales thermiques au charbon;

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-10-19

PROCÈS-VERBAL DE LA 07^e SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR**

ET RÉSOLU QUE la Ville de Gatineau se joigne à la pétition initiée par la *Sierra Legal Defence Fund* dans le but de diminuer ou faire cesser les émissions atmosphériques nocives provenant des centrales thermiques au charbon exploitées dans les états américains de la vallée de l'Ohio.

La présente résolution soit transmise aux représentants de la *Sierra Legal Defence Fund*, de la Ville de Toronto, du ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et d'Environnement Canada. »

Les membres proposent d'ajouter le paragraphe suivant :

« **CONSIDÉRANT QUE** lors de sa réunion du 19 octobre 2006, la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable a pris connaissance de la démarche proposée et recommande son acceptation : »

Recommandation et suivi

Le président demande que le projet de résolution soit approuvé par le conseil municipal - responsable : Service de l'environnement.

10. Parole aux citoyens - thèmes

Aucune demande de citoyens.

11. Varia

Carte de zonage de la Ville de Gatineau

Les membres de la commission aimeraient obtenir copie de la carte de zonage de la Ville de Gatineau. Il est mentionné que cette carte est disponible au site Web de la Ville de Gatineau sous le schéma d'aménagement.

Semaine québécoise des déchets

Le directeur du Service de l'environnement informe les membres de la commission des activités de la semaine québécoise des déchets. La Ville de Gatineau tiendra des stands d'information dans les centres commerciaux les Galeries d'Aylmer, les Galeries de Hull et les Promenades de l'Outaouais.

Recommandation et suivi

Le président invite les membres de la commission à transmettre des idées pour la prochaine année - responsable : Service de l'environnement.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 35.

* À moins d'indication contraire, tous les documents distribués lors de la séance tenante seront remis lors de la séance suivante aux membres absents.